



VILLE DE MORIGNY-CHAMPIGNY

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018

Date de convocation
17/03/2018

Nombre de Conseillers municipaux :

En exercice : 27
Présents : 23
Absents : 4
Absents représentés : 3
VOTANTS : 26

Secrétaire de séance :

M. Eric CAVERS

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six mars à vingt heure trente, les membres composant le Conseil municipal de Morigny-Champigny se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal, rue de la Mairie, sous la présidence de M. Bernard DIONNET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Bernard DIONNET, Maire,
M. Yves PEYRESAUBES, Mme Catherine COME, M. Eric CAVERS, M. Paul COURTAS, Mme Karine NEIL, M. Laurent HESSE, Maires adjoints,
M. Edmond WEIGANT, M. Michel LECLERC, Mme Annick SAINT-MARS, M. Pierrick GARNIER, M. Dominique MUNERET, Mme Brigitte BARDINA, Mme Annick LHOSTE, M. Thierry LOPEZ, M. Jérôme LENOIR, Mme Valérie GOURITEN, M. Lucien CAILLOU, Mme Lélia STADLER, Mme Delphine MAZURE, M. Jean-Gabriel LAINEY, Mme Sandrine POMMIER, M. Jean-François FOUCHER, Conseillers municipaux.

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

Mme Corinne BOURDON (pouvoir à Mme Valérie GOURITEN),
Mme Jocelyne THOUROT (pouvoir à M. Yves PEYRESAUBES),
Mme Sandrine GOUX (pouvoir à M. Jean-Gabriel LAINEY).

ETAIENT ABSENTE NON REPRESENTEE :

Mme Aline MERCIER.

Le quorum étant atteint, les membres de l'assemblée ont :

- Désigné, à l'unanimité, M. Eric CAVERS, Secrétaire de Séance ;
- Reçu lecture de l'ordre du jour ;
- Adopté à la majorité les procès-verbaux des séances du 29 juin 2016, 16 décembre 2016, 24 février 2017, 24 mars 2017, 28 avril 2017, 30 juin 2017 et 14 décembre 2017.

DELIBERATIONS

Par délibération n°2018-03-01 :

Pris acte et approuvé, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2018, sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté ;

Par délibération n°2018-03-02 :

Adopté à l'unanimité, des opérations d'un montant global estimé à 96 374 euros HT, pouvant faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dotation Equipement des Territoires Ruraux 2018 à hauteur 50%, dans le cadre du critère d'éligibilité « Création, rénovation, équipement des bâtiments et restaurants scolaires » ;

Par délibération n°2018-03-03 :

Décidé, à la majorité par 24 voix pour et 2 contre, d'abroger la délibération n° 99-06-10/02 du 25 juin 1999 instauré sur le POS et d'instaurer le Droit de Préemption urbain sur les zones urbaines ou d'urbanisation futures délimitées par le PLU ;

Par délibération n°2018-03-04 :

Décidé, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, d'engager une procédure de modification du PLU de la commune de Morigny-Champigny ;

Par délibération n°2018-03-05 :

Autorisé, à la majorité par 24 voix pour et 2 abstentions, Monsieur le Maire à engager l'élaboration d'un Contrat de Mixité Sociale avec les services de l'Etat ;

Par délibération n°2018-03-06 :

Décide, à l'unanimité, d'adhérer au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures pour 2019-2022 ;

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

- Reçu lecture des décisions du Maire :

n°	Objet
D2017-FIN-14	Signature d'un contrat d'assurance MAIF
D2018-FIN-01	DETR 2018

- Reçu une information sur :

- ♦ La reconduction du temps scolaire sur 4 jours jusqu'au 31 août 2021,
- ♦ Les préemptions en cours,
- ♦ La tenue d'une Commission Nationale SRU pour défendre la demande de la commune de réduire les obligations triennales fixées d'ici 2025,
- ♦ L'élection du Président et du bureau à la CAESE,
- ♦ Mercredi 28 mars : élection du Maire d'Etampes,
- ♦ L'évolution de la situation des 2 agents dont les services ont été supprimés.

M. le Maire a sollicité d'éventuelles questions, et, l'ordre du jour étant épuisé, a clos la séance à 22 heures 44.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus sera publié au Recueil des actes administratifs de la commune

Fait à Morigny-Champigny,
le 29 mars 2018.

Le Maire,



Bernard DIONNET.